

Demandes de subvention pour la création de logements publics

Rapporteur : M. Robert STÉPOURJINE, Vice-Président

AVIS		
Commission n°3		Validation du Vice-Président
Séance du 24/11/05	Favorable	Le 12/01/05
Bureau		
Séance du 26/01/06	Favorable	

Inscription budgétaire	
Budget 2006	
Imputation : 204.70 (subventions SAFC, SAIEMB et Particuliers)	Solde avant opération : 123 237,71 € Montant de l'opération : 59 455,15 € Solde après cette opération : 63 782,56 €
Imputation : 204.70 (subventions OPHLM et Habitat 25)	Solde avant opération : 131 674,55 € Montant de l'opération : 25 916,34 € Solde après cette opération : 105 758,21 €

➤ **Dossiers en financement PLUS et PLA-I :**

- Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte de la ville de Besançon : opération de construction d'un immeuble d'habitation comportant 11 logements de type PLUS et 4 logements de type PLA I situés 15, bd Blum à Besançon – **Subvention CAGB = 38 112,27 €.**
- Office Public Municipal de Besançon : opération d'acquisition-amélioration d'un immeuble d'habitation conduisant à la création de 10 logements PLUS et d'un logement PLA-I situés 4, rue de Pontarlier à Besançon - **Subvention CAGB = 20 580,62 €.**

➤ **Dossiers en financement PLA-I seul :**

- Office Public Municipal de Besançon : opération de construction d'une maison individuelle de type 4 conventionnée PLA-I et située 20, chemin des Mottes à Besançon - **Subvention CAGB = 5 335,72 €.**
- Société Anonyme de Franche-Comté : opération de restructuration d'un bâtiment comportant 4 logements de type PLA-I, situé 12 et 12 bis avenue de la 7^{ème} armée américaine à Besançon - **Subvention CAGB = 21 342,88 €** (fiche de subvention non disponible).
NB : Il s'agit d'un accord de subvention exceptionnelle, considérant qu'il est apparu important à la commission que soit remis en location des logements très sociaux, aujourd'hui vacants, financés en PLA-I en 1993 **sans subvention de l'agglomération.**

☞ **Soient, au total pour ces 4 dossiers, 21 PLUS et 10 PLA-I**

MM FOUSSERET, BOURQUE, RENOUD-GRAPPIN, BAUD ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution des subventions à la création de logements publics d'un montant total de 85 371,49 €.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 95

Contre : 0

Abstention : 0